

UN BILAN PRODIGIEUX

11 ans de municipalité à direction communiste ont transformé la ville

V.- Les 490 millions d'impôts payés à la ville et les 990 millions payés à l'Etat par les Seynois

La municipalité sortante a beaucoup réalisé au cours de ses 11 années de mandat et cela malgré les pires difficultés.

Il est évident qu'elle aurait pu faire plus si le gouvernement accordait davantage de crédit aux communes au lieu d'engloutir des milliards dans les guerres, celle d'Indochine d'abord, puis celle d'Algérie, sans compter la malheureuse affaire de Suez.

C'est ainsi, par exemple, qu'en ce qui concerne le sport, la municipalité n'a pu apporter au stade la Canourgue, devenu stade Scaglia, tous les aménagements qu'elle désirait effectuer. L'Etat n'ayant pas accepté l'emprunt envisagé par la municipalité et refusant de ce fait les subventions.

Malgré cela un sérieux effort a été accompli et la ville de La Seyne se classe parmi celles qui aident le plus les sportifs.

Quelques réalisations sportives

Un des premiers soins de la municipalité a été de créer un office municipal des sports. C'était un organisme inconnu dans la région et très peu connu dans le reste de la France.

L'aide que cet office a apportée aux clubs a été par la suite hautement apprécié. Au jour d'hui de nombreuses villes ont créé leur office municipal des sports. Une fois encore la ville de La Seyne a fait œuvre de pionnier.

Des travaux ont été effectués sur le stade Scaglia (piste d'athlétisme, une des meilleures de la région du Sud-Est. Mise en état du terrain de football. Clôture du terrain, etc...).

Le terrain de la Muraillette (Stade V. Marquet) a été acheté par la ville. L'acquisition d'une portion de terrain va permettre l'aménagement de gradins pour le public. Un premier bloc de vestiaires a été construit et est financé entièrement par la ville.

D'autre part, la municipalité a créé plusieurs écoles de sports dirigées par des moniteurs compétents (Ecoles de football, de basket, de hand-ball, danse rythmique, etc...).

Elle a aussi modernisé l'équipement sportif du gymnase.

Faire payer les riches

Les adversaires de la municipalité ne peuvent pas nier toutes ces réalisations municipales. Ce sont des choses que l'on ne peut cacher.

Ne pouvant pas empêcher les Seynois de voir ces réalisations et d'en bénéficier, ils ont sorti un argument qu'ils espèrent convaincant : « Toutes ces réalisations coûtent cher, disent-ils, ce sont les Seynois qui paient tout cela avec leurs impôts ».

Bien entendu, les Seynois

paient des impôts comme dans toutes les villes de France avec cette différence que la municipalité s'efforce de faire payer les riches.

Un taux dégressif a été établi qui fait que le pourcentage est plus élevé pour la société des F.C.M. par exemple, que pour le petit commerçant. C'est sans doute cela qui fait crier Coulet, porte-plume de Fraissinet, directeur du « Méridional » et administrateur des F.C.M.

Lorsque l'on dit que les Seynois paient 490 millions d'impôts à la ville, il est clair qu'il serait absurde de diviser ce chiffre par le nombre d'habitants pour dire que chaque Seynois paie la même somme. C'est pourtant ce que fait Coulet dont la bêtise n'a d'égalé que sa mauvaise foi.

Mais ce que ne dit pas Coulet, c'est que les Seynois paient 990 millions d'impôts au gouvernement. Les Seynois voient à quoi servent les impôts payés à la municipalité : des réalisations dont ils bénéficient.

Par contre ceux payés au gouvernement sont engloutis pour la guerre : 3 milliards par jour pour la guerre d'Algérie, 100 milliards par an pour la bombe atomique, etc...

Les impôts payés à la ville profitent aux travailleurs seynoïses

Prenons l'exemple d'une famille seynoïse ayant 3 enfants : 9, 11 et 15 ans. Cette famille paie 9.060 frs d'impôts à la ville. Mais

pour la rentrée scolaire elle reçoit gratuitement 3.600 frs de livres pour l'enfant de 9 ans, 6.000 francs pour celui de 11 ans et 13.600 francs pour celui de 15 ans.

Sur ce seul chapitre, cette famille réalise déjà une économie de 23.200 frs. L'impôt est déjà remboursé plus de 2 fois.

Si les enfants de 9 à 11 ans partent en colonies de vacances cela coûtera à la famille 14.000 frs pour 38 jours, soit moins que ce qu'il aurait fallu pour les nourrir à la maison pendant cette même période.

A Hyères, ville de même importance que La Seyne la colonie de vacances pour 30 jours seulement revient pour 2 enfants à 32.000 frs.

Supposons maintenant que cette famille ait recours au centre médico social dans le courant de l'année. Elle réalisera encore des économies : 400 frs sur une visite du médecin, 2.360 frs sur une visite à un spécialiste, etc...

Selon les cas, l'impôt payé à la ville par une famille de travailleurs peut être remboursé à cette famille 5 ou 6 fois.

Que cela ne plaise pas à Fraissinet, administrateurs des F.C.M nous n'en disons rien. Mais cela fait l'affaire des travailleurs et des commerçants seynoïses.

C'est la raison pour laquelle ils rejettent la liste Penel-Page dont les candidats voudraient, à l'exemple du gouvernement, faire payer les pauvres. Ils feront confiance à la liste T. Merle dont ils assureront l'élection triomphale le 8 mars.

J. B.